

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 OCTOBRE 2022 à 18H30

L'An Deux Mil Vingt-deux, le 01 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Jean-Manuel SALGUERO-HERNANDEZ, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Jean-Manuel SALGUERO-HERNANDEZ, M. Vincent FOURIGNON, Mme Clémence MARTIN, Mme Rose GIRAUD, Mme Isabelle DEPEIGE, M. Jean-François PALLEAUX, M. Tanguy TERRAILLON, M. Guy CATHELOT, M. Daniel HOCQUAUX.

EXCUSE : M SIMONET Patrice

POUVOIR : Mme LAFAURE Anny a donné pouvoir à M. CATHELOT Guy

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Clémence MARTIN.

Date de la convocation : 24.09.2022

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 26.07.22

Les conseillers municipaux discutent de l'enregistrement de la séance. Ils souhaitent, si cette décision est approuvée par tous, que cela soit fait par le matériel de la Mairie et conservé à la Mairie. La réunion de ce jour n'est pas enregistrée. Monsieur CATHELOT indique que l'enregistrement de la séance du 26.07.2022 effectué par Madame LAFAURE n'aurait finalement pas été réalisé pour des raisons techniques.

Madame GIRAUD propose une modification du PV car sa procuration a été donnée à Monsieur FOURIGNON et par Monsieur SALGUERO. Les autres Conseillers ne souhaitent pas faire de modification.

Résultats du vote pour approbation :

10 VOTANTS

3 POUR

5 CONTRE

2 ABSTENTIONS (Mme GIRAUD s'abstient, étant absente lors de la séance du 29 juin 2022)

Le PV n'est pas approuvé par la majorité du Conseil Municipal

2/ Délibération pour la vente de délaissés communaux

2 familles de Marzan (Famille DEFOT et Famille MARTIN) ont évoqué le souhait d'acquérir des délaissés communaux. Les conseillers municipaux sont questionnés sur leur accord pour mener une enquête publique en vue de la vente de ces délaissés communaux.

Cette délibération est validée à l'unanimité des membres présents et représentés.

10 VOTANTS

10 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

3/ Cimetière : Vente d'un emplacement

Monsieur Jean-Paul REMY souhaite acquérir un emplacement pour y placer un caveau. La municipalité se renseigne sur le prix et les démarches à faire auprès de la préfecture.

4/ Taxes foncières des emphytéotes

La taxe foncière s'élève à 776 Euros pour l'ancien Moulin (Bâtiment de la Métive), 384 Euros pour la Tuilerie (maison du garde barrière d'Heyrat), 417 Euros pour la Mairie, 23 Euros pour le cabanon du RIS. La taxe foncière du Presbytère loué par Creusalis n'est pas demandée à la Mairie. Le Maire va se renseigner pour demander à la COMCOM de procéder au règlement de la taxe foncière de l'ancien Moulin, et éventuellement des arriérés.

5/ Réfection voirie

Monsieur CATHELOT soulève le fait que le devis d'Eurovia concernant le Marais et Villemerle du 16 novembre dernier n'aurait pas été signé.

La DETR obtenue pour 2022 a été demandée pour les routes et les jeux.

Madame DEPEIGE demande une réunion pour décider d'une réunion de travaux pour décider ce qui va être demandé pour la DETR 2023.

Mur de Pourtoux : le devis de l'entreprise Bouillot a été réactualisé

Rue de la Bergerie (JFP confirme que les caniveaux sont « morts »), Mme GIRAUD signale qu'il y a des inondations chez Mme GIRAUD et

Moutier d'Ahun : Mme CHEVALIER. Mme CHEVALIER se plaint aussi de la présence de gravillons devant chez elle et de voitures qui se garent en bas de la rue de la Bergerie. Un panneau pourrait être installé à cet endroit signalant l'interdiction de se garer. Aménagement du bout du pont (cf. plus bas)

Ruelle de Lavaurette à refaire.

Sécurisation du virage à l'entrée du chemin des pêcheurs.

Les conseillers municipaux responsables de la commission travaux vont se réunir courant octobre.

6/ Aménagement du parking du pont

Le seul endroit où l'on peut installer une station flots bleus pour vidanger les campings serait au niveau des toilettes du bout du pont. Il n'est pas possible de l'installer au niveau de l'atelier à côté de la station d'épuration. Les conseillers municipaux souhaiteraient que la commune demande un avis à flots bleus pour l'installation du côté des toilettes de l'ancien terrain de camping.

L'idée serait d'aménager un lieu d'emplacement pour les campings cars en contre-bas « devant l'entrée du champ de Touré ».

L'autre projet à discuter dans le même temps serait de trouver une solution pour faire ralentir les gens avant l'entrée du pont.

7/ Assainissement collectif, réparations et hydro curage

Il y a des travaux à faire qui pourraient passer dans le budget « travaux de fonctionnement » sur le budget assainissement.

Cette année, tout le monde dans le bourg paye son assainissement.

Il existe des travaux à faire au niveau du retour de vidange pour l'entretien de l'assainissement. Il faudra tenter de passer ces travaux dans le budget et éventuellement faire une demande de modification au budget à discuter avec le Trésorier.

8/ Location de terrasse du restaurant

L'ensemble des conseillers propose de louer la terrasse pour un Euro symbolique.

9/ Elagage platanes de la place de l'église

L'entreprise Quehen propose un devis de 6000 Euros HT. Les conseillers municipaux proposent de réduire le devis de 1500 Euros en conservant les copeaux. On propose de demander à Patrick Martinot le prix de location d'un broyeur pour réduire encore le devis. De plus, on va demander un devis à une autre entreprise. La secrétaire va imprimer une situation de budget afin que l'on puisse adapter les frais au budget.

10/ Elagage platane du pont

L'état phytosanitaire de l'arbre doit être réalisé avant élagage auprès de l'ONF afin de s'assurer que l'arbre nécessite une sécurisation.

11/ Elagage platane du pont

L'ensemble du conseil propose de replanter un arbre, et pour le type on demandera conseil au représentant de l'ONF.

12/ Eclairage public

Le conseil propose :

- Bourg : allumage : 06 heures – extinction : 22 heures
- Villages : allumage : 06 heures – extinction : 21 heures
- Les cellules vont être vérifiées par l'entreprise carré.
- Les référents des villages et bourg devront se renseigner sur l'intérêt des horaires et l'emplacement des luminaires.

On propose de délibérer au prochain conseil sur une augmentation du prix de la location des salles en hiver pour être en cohérence avec l'augmentation du prix de l'énergie. Les agents municipaux seront sensibilisés aux économies d'énergie.

13/ Paniers de Noël

3 ou 4 colis n'ont pas été récupérés l'an dernier et certains les ont récupérés à Pâques. On propose, sans modifier les conditions d'attribution définies en 2021, de retirer les personnes de la liste n'ayant pas récupéré les colis sur les deux dernières années et de préciser dans un courrier que les colis non récupérés seront donnés à des œuvres caritatives ou aux agents municipaux.

14/ Décorations du village

Budget à définir, en sachant que l'an dernier la Mairie n'avait avancé que peu de frais, une partie des décorations ayant été offertes par un conseiller municipal et les autres réalisées par des bénévoles.

La commission espaces vert et décorations festives va se réunir une fois le budget défini.

15/ Comités des fêtes

Mme GIRAUD et Mme MARTIN, proposent d'en parler aux différentes associations du Moutier d'Ahun afin de créer un comité des fêtes que la Mairie pourrait soutenir.

Mme GIRAUD nous informe qu'il existe une nouvelle association au Moutier d'Ahun, l'association « des films de la caillasse ».

16/ Demande des associations pour une concertation avec le Conseil Municipal

Mme GIRAUD et Mme MARTIN, proposent d'organiser une réunion des Associations, début novembre. La liste des associations du Moutier leur sera fournie par la secrétaire de Mairie.

17/ Bilan de l'exposition de la tapisserie d'Aubusson à l'église

Le bilan financier s'élève à 222 Euros pour 74 entrées. La location de l'alarme pour la tapisserie a coûté 770,40 Euros et 30 Euros d'abonnement de téléphone. Le nombre des entrées de cette année doit encore être comptabilisé en comparaison à l'année 2019 afin de faire le bilan complet de cette opération. Le Maire propose d'écrire à Madame Simonet la présidente de la cité internationale de la tapisserie d'Aubusson pour qu'elle puisse faire un geste et notamment prendre en charge le cout de la location de l'alarme.

18/ Cérémonie du 11 novembre 2022

Les conseillers municipaux proposent d'être présents au moins au nombre de 4. Et demandent aux poilus de passer lors de la cérémonie.

19/ Réunions des commissions communales

Commissions des travaux (JFP, JMS, RG, TD, AL, GC, VF) : courant octobre (avec les référents du Bourg et de Lavaurette). Finalement, la réunion est faite pendant ce conseil. Les priorités sont de demander des devis pour le mur de Pourtoux et la route de la Bergerie (enrobé et caniveaux). Ensuite, la commission des finances va gérer la poursuite des travaux. La commission de travaux se réunira ensuite sans urgence pour prioriser les autres travaux le mardi 11 octobre à 18h.

Commission communication (ID, RG, PS, JMS) : mardi 18 octobre à 18h

Commission budget et finances (ID, AL, JMS, PS, DH) : jeudi 6 octobre à 18h après que la secrétaire de Mairie ait sorti la situation de budget, et que la préfecture ait fourni les délais pour les dossiers

Commission festivités et espaces verts (DH, RG, CM, JMS) : début novembre

Commission contacts associatifs (RG, CM, JMS) : courant octobre

20/ Accès aux chemins de Chantemille et de l'écluse

Les chemins ne peuvent pas être fermés. Un arrêté sera pris par le Maire pour régler l'usage des chemins et le respect et l'entretien du chemin.

21/ Election des délégués du SIRGCA d'Ahun et du transport scolaire

Vincent Fourignon est déjà titulaire, Guy Cathelot se propose comme suppléant et Jean-François Palleaux se propose comme deuxième titulaire.

22/ Questions diverses

Isabelle Depeige :

- Les fenêtres et les radiateurs de Monsieur Larrieu doivent être remplacés et réparés. Le Maire s'engage à procéder aux travaux avant l'hiver.

Jean-Manuel Salguero :

- Une armoire ignifugée et un coffre-fort doivent être achetés par la Mairie (obligation légale), le Maire va procéder à son achat sur le budget fonctionnement.

- Monsieur le Maire a envoyé un courrier de rappel de loi à Monsieur Gaspard concernant le dépôt de ses voitures sur les parties communales.
- Monsieur le Maire a envoyé un courrier recommandé à Mme Lagier concernant l'évacuation des eaux d'écoulement de la buse de Pourtoux.
- Monsieur le Maire a envoyé un courrier recommandé à M Labonne pour faire enlever les arbres de sa propriété bloquant le chemin. Les travaux ont été effectués et la voie dégagée.

Rose-Marie Giraud :

- Signale le survol d'un drone sur sa propriété cet été.
- Souhaiterait que les référents du bourg proposent une réunion aux habitants pour discuter des problèmes en cours.

Guy Cathelot :

- S'interroge sur l'activité du cantonnier car il a été interpellé par des habitants qui s'inquiètent de ne pas le voir dans les villages. Les fossés des routes doivent être creusés.
- S'inquiète de l'absence de sécurisation du mur de Pourtoux. Des conseils vont être demandés à l'entreprise Bouillot.

Tanguy De Brito :

- Rapporte la demande de certains habitants de village d'avoir des poubelles de tri sélectif dans les villages. Malheureusement, ce n'est pas un service proposé par le SITCOM dont dépend la commune du Moutier d'Ahun.

Jean-François Palleaux :

Souhaiterait que les conseils ne soient pas le samedi.

Les autres conseillers municipaux ne souhaitent pas que cela soient systématiquement le samedi, ce qui est déjà le cas.

Fin de la séance : 22h15